

Pourquoi faut-il augmenter le budget de la Défense ?

Nos Armées rencontrent des problèmes majeurs que la Loi de Programmation Militaire 2014-2019 n'avait pas anticipés.

En effet, elles doivent faire face à un niveau d'engagement en opérations inédit au Mali, en Irak, en Syrie, en Libye où les matériels vieillissants subissent une usure jamais atteinte, avec de graves problèmes de maintien en conditions opérationnelles sur certaines flottes. Elles sont également sollicitées pour participer dans le cadre de l'opération Sentinelle avec la Police et la Gendarmerie, à des missions nouvelles de protection des populations sur le territoire national qui demandent des efforts considérables à tous nos personnels qui alternent les périodes d'opérations extérieures et les patrouilles en France, ces dernières générant des surcoûts en moyenne de 1.3 milliard d'euros par an.

Devant cette situation nouvelle, le gouvernement avait pris la décision d'allouer 3,8 milliards d'euros supplémentaires sur la période 2015-2019 pour répondre :

- d'une part à des besoins urgents liés à la fonction protection, l'entretien programmé des matériels et l'acquisition d'armements.
- d'autre part à la nécessité vitale de ralentir la déflation des postes pour renforcer dans la durée la posture de protection sur le territoire national ainsi que dans ses approches maritimes et aériennes, faire face aux menaces dans le cyberspace, répondre à l'augmentation des besoins en renseignement et enfin augmenter le niveau des réserves.

Quid pour 2017 ?

L'Assemblée nationale a approuvé le budget de la Défense 2017 pour un montant de 32,7 milliards d'euros dont 53% sont consacrés aux équipements.

Initialement, en 2017, il était prévu dans la Loi de Programmation Militaire 2014-2019, des budgets de 31.4 milliards d'euros stables jusqu'en 2017 puis en 2018 et 2019 respectivement 31,78 et 32,5 milliards d'euros. La tendance actuelle va donc dans une direction satisfaisante.

Cependant, le chef d'état-major des armées, le général Pierre de Villiers, souhaite atteindre deux objectifs clairement identifiés :

1- Une augmentation du budget de 10 milliards d'euros par an à partir de 2022, soit 42,5 milliards d'euros, c'est-à-dire un effort de défense de 2% du PIB, pour reprendre les références traditionnelles qui, de mon point de vue, représentent mal les réelles capacités financières du Ministère de la Défense.

2 -Une loi de programmation militaire 2018-2023 votée au plus tard au premier semestre 2018.

Il s'agit en effet de remettre sérieusement en état nos Forces Armées car la menace terroriste reste à un niveau très élevé et la guerre sera longue, même très longue pour vaincre cet ennemi. L'effort qui est demandé à nos Armées est important car la France est la deuxième nation occidentale derrière les Etats-Unis à avoir le plus de militaires déployés sur des théâtres extérieurs.

En conséquence, les contrats opérationnels qui leur sont imposés étant supérieurs de 30% par rapport aux prévisions du Livre blanc, les personnels s'épuisent, les matériels vieillissent et s'usent en opérations extérieures plus vite que prévu.

Il convient donc à la fois :

- **de combler les trous de capacités**, par exemple des avions-ravitailleurs et de transports, des véhicules blindés, d'hélicoptères, de frégates de taille intermédiaire, des moyens de renseignement, sans oublier de moderniser nos deux composantes qui participent à notre dissuasion nucléaire, modernisation qui nécessitera d'accroître son financement de 3,5 milliards d'euros actuels à 6 milliards d'euros par an à l'horizon 2020. Il convient également de s'interroger sur le rôle de l'unique porte-avions.
- **De résoudre le problème des effectifs** en les augmentant de 2.500 militaires par an sur la période de la nouvelle Loi de Programmation.

Pour les capacités opérationnelles, le choix d'un deuxième porte-avions fait débat dans le contexte des élections présidentielles.

L'unique exemplaire qui alterne les périodes d'emploi opérationnel et les immobilisations de longue durée pour des raisons de maintenance technique doit nous conduire à nous poser la question de savoir quelle est son utilité dans le cadre des théâtres d'opérations extérieures sur lesquels nos armées sont déployées.

On peut estimer que deux erreurs ont été commises. La première a été de retenir ce moyen de projection de forces compte tenu des zones d'intervention militaires de la France et la deuxième de ne pas assumer ce mauvais choix en ne construisant pas un deuxième exemplaire pour garantir la présence permanente en mer d'une aviation aéronavale embarquée.

En effet, depuis 1977, pour ne reprendre que les exemples les plus récents, la France a été impliquée dans plusieurs opérations. Dans tous les cas, il a toujours été possible de déployer des avions de combat de l'Armée de l'air sur des bases aériennes amies ou alliées à portée des zones de combat, avec l'utilisation si nécessaire de ravitaillements en vol. Ce fut le cas pour l'Afrique, au Gabon, en Centre Afrique, au Tchad, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Mauritanie, au Niger, au Mali. Pendant la première guerre du Golfe, nous sommes allés en Arabie Saoudite et même lorsque nous sommes intervenus en Afghanistan, nous avons été accueillis au Kirghizistan et au Tadjikistan. Enfin, nos interventions actuelles voient notre présence active aux Emirats et en Jordanie, bases à partir desquelles notre Armée de l'air présente sans discontinuer depuis 2014, a assuré avec 14 avions de combat et des effectifs de 600 personnes environ, 85% des neuf cents frappes et près de dix mille heures de vol, sans compter les quelques missions de bombardements ou de reconnaissance au Mali et en Libye réalisées depuis les bases aériennes de Mont de Marsan et de Saint Dizier avec ravitaillements en vol. Sans comparaison, avec ce qui a été réalisé par les 24 Rafale du porte-avions et les 4 000 personnes comprenant également celles embarquées dans tous les bâtiments d'escorte pour garantir la sécurité du fleuron de notre flotte qui pourrait représenter une cible de choix.

Néanmoins, tout en regrettant que la coopération franco-britannique n'ait pas porté ses fruits dans ce domaine, si la décision d'en construire un deuxième devait être prise, il serait logique de le faire à l'identique, avec une propulsion nucléaire que nous maîtrisons parfaitement, tout en soulignant que ce choix ne supprime pas les indispensables ravitaillements à la mer, car les avions et les bâtiments d'escorte ont toujours besoin de carburant. Il faudrait alors impérativement prévoir une augmentation du budget de la Défense pour ce programme, car le coût estimé oscille entre 7 et 8 milliards. Sans garantie de ressources, on prendrait le risque puisqu'il est hors de question de toucher à la dissuasion nucléaire, de sacrifier une autre

armée, diminuer le nombre d'avions de combat de l'Armée de l'air déjà fortement impactée depuis plusieurs années par les restrictions budgétaires, voire la Marine de surface de souveraineté dont la nécessité de renforcement est évidente.

S'agissant de la contribution de l'ensemble de nos concitoyens à la défense du pays, les problématiques du Service National et de la Garde Nationale, font débat.

Pour la première option, certains souhaitent le rétablissement du service militaire ou national obligatoire qui n'a pas été supprimé mais suspendu par Jacques Chirac.

Cependant, il se pose un problème immense à régler car le choix de la professionnalisation des Armées a débouché, s'agissant des personnels, sur des diminutions drastiques des effectifs entraînant une suppression substantielle de postes d'officiers et de sous-officiers pour les adapter au nombre réduit des unités professionnelles, et dans le domaine des infrastructures, la fermeture de bases aériennes et la vente de nombreux établissements militaires devenus trop coûteux à entretenir.

Un tel rétablissement, au-delà des réactions des jeunes plus enclins à accepter le principe du volontariat, nécessiterait des coûts substantiels d'investissements. Ces coûts sont estimés à une vingtaine de milliards d'euros afin d'acquérir de nouvelles infrastructures pour loger tous les appelés, hommes et femmes au nom de l'égalité dont le temps de présence sous les drapeaux devrait au minimum être de six mois pour leur apprendre les bases du métier militaire et non de un mois pour tous, comme le propose un candidat à l'élection présidentielle, ce qui reviendrait à transformer nos armées en centres de colonies de vacances. Il faudrait également procéder à des recrutements et à la formation d'un nombre important de cadres.

En régime de croisière, les surcoûts pourraient être de l'ordre de 2 à 3 milliards d'euros par an.

Le deuxième choix est celui de la Garde Nationale qui a le mérite d'exister depuis octobre 2016 et d'être financée à hauteur de 300 millions d'euros. Elle s'appuie sur un principe de volontariat ouvert aux hommes et aux femmes, étudiants ou ayant une activité professionnelle civile, s'engageant à servir pendant 1 à 5 ans et pouvant être conduits à accomplir des périodes de 60 jours annuellement ou plus en cas de nécessité. Elle est une réponse aux attentats car elle vise à soutenir, dans la lutte contre le terrorisme sur notre propre territoire, la gendarmerie et la police mais aussi à renforcer les armées qui utilisent dans l'opération Sentinelle entre 8000 et 10 000 soldats qui viennent s'ajouter aux 8 000 déjà déployés sur les théâtres extérieurs.

Cette Garde Nationale regroupée sous la même gouvernance, comprend aujourd'hui 64 000 personnes. Elle s'appuie sur des réserves constituées de deux piliers qui relèvent pour le premier du ministère de la Défense et pour le deuxième de celui de l'Intérieur.

Les effectifs augmenteront jusqu'à 85 000 à l'horizon 2018 dont 40 000 pour la Gendarmerie, 5 000 pour la Police et 40 000 pour les Armées dans le cadre de la réserve opérationnelle de la Défense en mesure de renforcer les forces professionnelles après avoir été affectés dans une unité proche de leur domicile.

Dès à présent, les deux piliers emploient chaque jour 5900 personnes qui viennent en renfort de toutes les forces de sécurité qui patrouillent sur le terrain. En 2018, ce sont plus de 9000 réservistes qui pourront être déployés sur tout le territoire.

Quelles sont les autres sujets de préoccupations ?

Le monde se réarme. Les budgets de défense ont fortement augmenté en 2016 dans beaucoup de pays, atteignant 1 570 milliards de dollars (environ 1500 milliards d'euros).

Les États-Unis vont augmenter de 9% le budget de la défense en 2018 pour atteindre 639 milliards de dollars (600 milliards d'euros) représentant 4% du PIB, soit 40 % des dépenses militaires mondiales et le triple des budgets européens. Il est intéressant de noter qu'ils dépensent 1.75 milliard de dollars par jour.

La Chine a fait croître son budget de 7% pour le porter à 143 milliards d'euros. Si la tendance se poursuit, ce chiffre aura presque doublé en dix ans, passant de 123 milliards d'euros en 2010 à 233 milliards d'euros en 2020.

La Grande-Bretagne, loin derrière les deux Grands, occupe la 3ème place avec un budget stable à 51 milliards d'euros.

L'Inde en consacrant 48 milliards d'euros en 2016 est devenu le quatrième budget militaire mondial juste devant **l'Arabie saoudite** qui confrontée à la baisse de ses revenus pétroliers dépense encore 46 milliards d'euros. Dans les deux prochaines années, il est possible que l'Inde se hisse au troisième rang.

La Russie, de son côté, affiche contrairement aux autres grands pays, une baisse de son budget de 51,8 à 42 milliards d'euros, soit 3.3% du PIB. Elle reste néanmoins une puissance nucléaire majeure et particulièrement active au Moyen Orient.

L'Allemagne voit son budget de défense passer à 37 milliards d'euros en 2017 puis 38,5 milliards d'euros en 2018, soit 1,26 % du PIB sans avoir de surcoûts OPEX et sans dissuasion nucléaire. En comparant avec la France, nos 32,7 milliards d'euros représentent 1.5% de notre PIB, ce qui montre bien qu'avec un pourcentage de PIB plus faible, la Défense allemande dispose d'un pouvoir d'achat supérieur.

Durant sa visite à Washington, Angela Merkel a réitéré que l'objectif était bien d'atteindre 2% du PIB vers le milieu de la prochaine décennie, ce qui équivaudra à 65 milliards d'euros. Loin, très loin des 42,5 Md€ de la France pour le même pourcentage.

Ce réarmement allemand "mérite toute notre attention". Il serait temps d'insister pour que ce pays ne se contente plus d'apporter exclusivement un soutien logistique et participe directement aux opérations militaires en déployant des troupes combattantes sur les théâtres d'opérations extérieures.

Les pays baltes, traumatisés par l'annexion de la Crimée, affichent la plus forte augmentation. Depuis la crise en Ukraine, leurs achats d'équipements militaires ont doublé et vont encore poursuivre dans la même dynamique dans les deux années à venir. Alors que le budget militaire combiné de cette région était de 900 millions d'euros en 2005, il sera de 2,1 milliards d'euros en 2020.

En résumé, nous sommes malheureusement bien éloignés de toucher les dividendes de la Paix que certains aux visions étroites appelaient de leurs vœux après l'écroulement du mur de Berlin et la fin du pacte de Varsovie.

Le courage ne doit pas nous manquer pour affronter tous les défis qui se présenteront.

Alexandre Soljenitsyne dans son discours prophétique prononcé le 8 juin 1978 à Harvard a dit : « *Faut-il rappeler que le déclin du courage a toujours été considéré comme le signe avant-coureur de la fin ?* »